

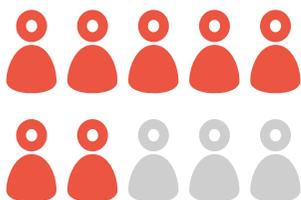
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Objectif 50♀/50♂

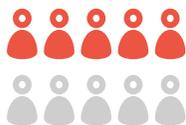


ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS L'ESS EN PAYS DE LA LOIRE

L'ESS EN PAYS DE LA LOIRE, UNE ÉCONOMIE NON MIXTE



7 salarié-es sur **10** dans l'ESS sont des femmes (idem au national)



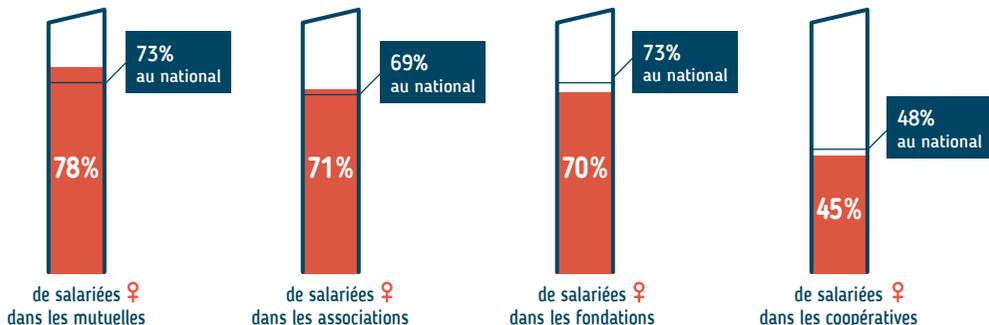
5 salarié-es sur **10** dans l'économie totale sont des **femmes**



4 salarié-es sur **10** du privé hors ESS sont des **femmes**

L'INSEE définit une économie mixte lorsque les femmes et les hommes représentent une part comprise entre 40 et 60 % des effectifs.

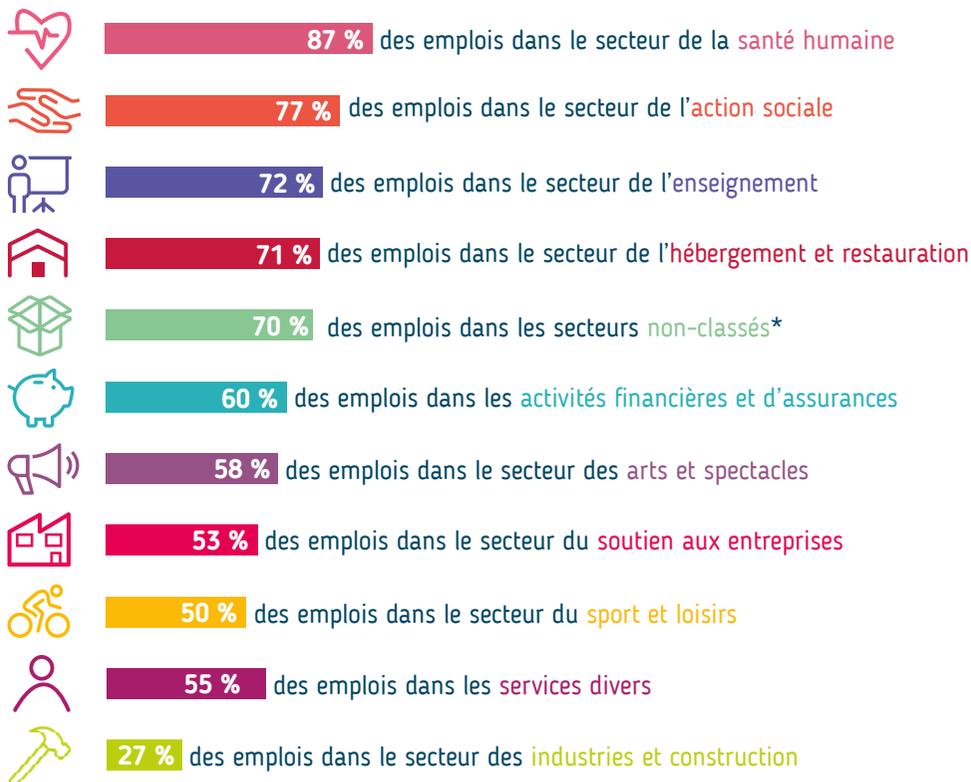
Au sein de l'ESS en Pays de la Loire, des différences selon les statuts juridiques :



Objectif 50/50

DES SECTEURS D'ACTIVITÉ FORTEMENT FÉMINISÉS VOIRE « FÉMININS »

En Pays de la Loire dans l'ESS, les femmes représentent :



* Certaines associations ayant une pluriactivité, œuvrant généralement dans les secteurs jeunesse et animation, environnement, solidarité internationale, etc.

Plus de la moitié des secteurs d'activité (6 sur 11) présentés ci-dessus sont non-mixtes, c'est-à-dire que les femmes ou les hommes y occupent une part supérieure à 60%. Ce constat illustre une division forte du travail, présente dans toute l'économie, avec des métiers dits de femmes et d'autres dits d'hommes. Ces chiffres ont peu évolué en 5 ans, même si tout de même les femmes ne représentaient que 80 % des salarié-es de l'action sociale en 2015.

Comme on le voit, l'ESS ne fait pas figure d'exception, d'autant que les secteurs fortement féminisés représentent une part importante de l'emploi ESS. Ainsi, dans la santé humaine, l'action sociale ou encore l'enseignement, on trouve beaucoup de femmes et peu d'hommes. Souvent dévalorisés, les métiers que l'on retrouve dans ces secteurs d'activité, pourtant qualifiés d'essentiels durant la pandémie liées au Covid-19, offrent également des conditions d'emplois plus précaires (temps partiel, faible rémunération, évolution de carrière réduite).

UNE FAIBLE MIXITÉ DES MÉTIERS DANS L'ESS

Pays de la Loire

Les métiers mixtes* représentent :

National

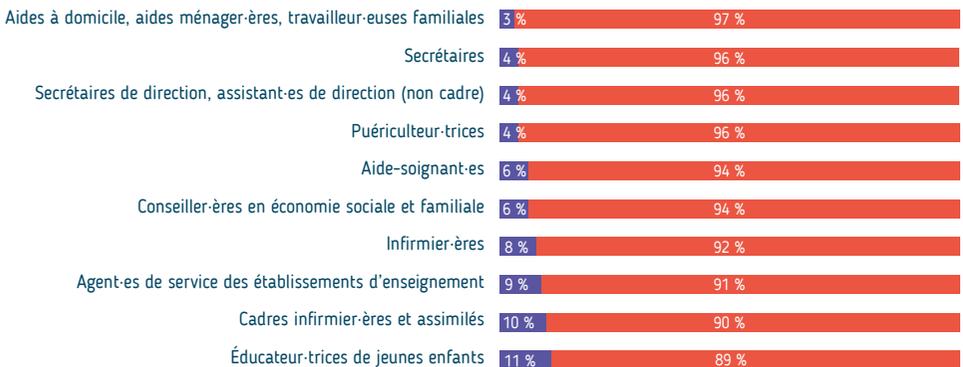


Globalement, dans l'ESS, la mixité semble plus faible que dans le reste de l'économie. Pour autant, en 5 ans, la part des métiers mixtes dans l'ESS a augmenté de 3 points en Pays de la Loire.

* Un métier est dit « mixte » lorsque les femmes et les hommes représentent une part comprise entre 40 et 60 % des effectifs.

Cette non-mixité est davantage présente sur certains métiers, pour lesquels la part de l'un des deux sexes excède 85%. Ainsi, 49% des femmes salariées dans l'ESS occupent des métiers quasi-exclusivement exercés par des femmes (à plus de 85% - 10 points de plus qu'en 2015). La très forte présence de l'ESS dans les secteurs du Care, les stéréotypes liés à l'orientation professionnelle et l'importance du plafond de verre favorisent ces constats.

Les 10 métiers les moins mixtes dans l'ESS



■ Hommes ■ Femmes

Objectif 50/50

DES CONDITIONS D'EMPLOI PLUS PRÉCAIRES POUR LES FEMMES

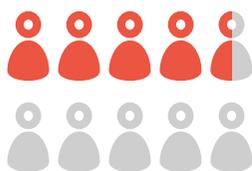
Contrats de travail

Le recours au CDD dans l'ESS est un peu plus fréquent en Pays de la Loire, comme au national. Dans l'ESS, parmi les salarié-es embauché-es en CDD, **73 %** sont des femmes, alors qu'elles représentent **67 %** des effectifs. Ce type de contrat de travail ne leur est pas particulièrement réservé.

Temps de travail en Pays de la Loire

Économie Sociale et Solidaire

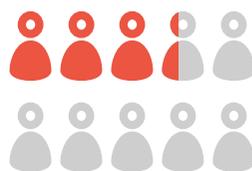
Économie totale



45 %

Femmes
travaillant
à temps
partiel

32 %



Dans l'ESS en Pays de la Loire, **45 %** des femmes sont à temps partiel (**37 %** au niveau national). Les hommes le sont à **24 %**. Ce constat s'explique en partie par la typologie d'emplois fortement présents dans l'ESS (métiers d'animation, d'aides à domicile, etc.) pour lesquels le temps partiel est très répandu. Or, ceux-ci sont particulièrement féminisés, comme on l'a vu précédemment.

Des profils plus précaires

Tous métiers confondus, les femmes représentent **75 %** des CDD à temps partiel (**71 %** au national), alors qu'elles représentent **67 %** des effectifs globaux. Certains métiers cumulent les situations de précarité :



AIDES À DOMICILE



25 % en CDD

77 % en temps partiel



AGENTES DE SERVICE HOSPITALIERS



39 % en CDD

46 % en temps partiel



ANIMATRICES SOCIOCULTURELLES



43 % en CDD

47 % en temps partiel



FORMATRICES



40 % en CDD

42 % en temps partiel



TECHNICIENNES DES SPECTACLES VIVANTS



66 % en CDD

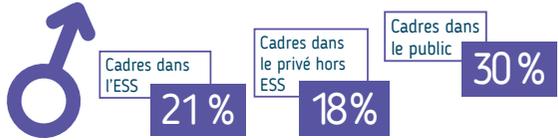
32 % en temps partiel

DES INÉGALITÉS QUI SE CREUSENT DANS LES POSTES À RESPONSABILITÉS

En Pays de la Loire, les femmes ont autant de chances d'être cadres dans l'ESS que dans le privé hors ESS.

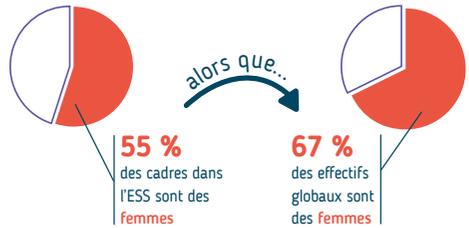


A l'inverse, les hommes ont plus de chances d'être cadres dans l'ESS que dans le privé hors ESS.



Un plafond de verre toujours présent

Un homme dans l'ESS a donc près de deux fois plus de chance d'être cadre qu'une femme.

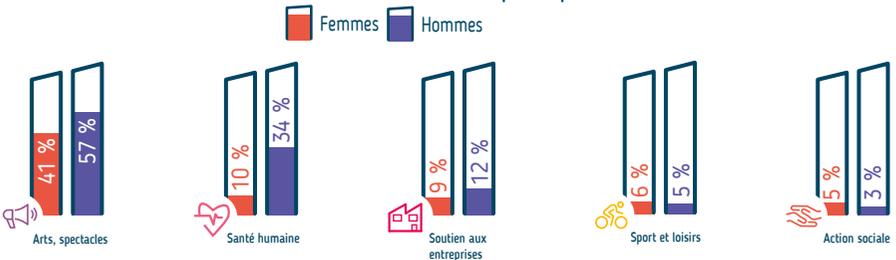


Si les femmes sont majoritaires dans les effectifs d'un secteur d'activité, elles demeurent moins nombreuses aux postes de cadres :



■ % de femmes cadres ■ % de femmes dans le secteur d'activité

Part des femmes et des hommes cadres selon les principaux secteurs de l'ESS :



Objectif 50♀/50♂

DES INÉGALITÉS QUI SE RETROUVENT AUSSI DANS LES SALAIRES

Salaires nets horaires médians :



Les écarts de salaire entre les femmes et les hommes sont moins importants dans l'ESS (19%, comme dans le public) que dans le privé hors ESS (24%) et dans l'économie totale (22%). En 5 ans, cet écart s'est réduit de 3 points, ce qui peut témoigner des actions mises en place dans l'ESS en termes de politique RH. C'est parmi les cadres et les ouvriers que l'on retrouve les écarts les plus importants (25%). On constate 19% d'écart chez les employés et 11% parmi les professions intermédiaires.

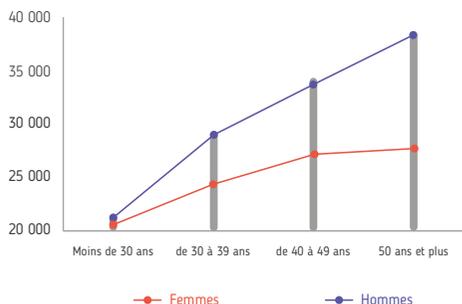
Le temps partiel explique, en partie, ces écarts de salaire entre les femmes et les hommes. Mais en partie seulement car ces écarts perdurent lorsque l'on s'intéresse au salaire horaire. Les secteurs d'activité très féminisés (aide à domicile, santé humaine etc.) sont également parmi les moins rémunérateurs, tendant à renforcer ce constat.

Ces écarts de salaires augmentent avec l'âge et révèlent des inégalités fortes dans la progression de carrière entre les femmes et les hommes. Les écarts se creusent nettement autour de 30 ans et encore davantage après 50 ans.

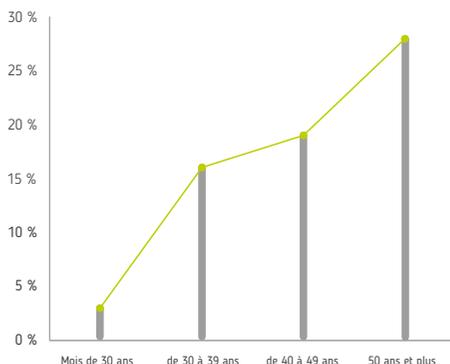
Quelques pistes d'explications :

- Impact de la parentalité des femmes sur leur carrière : « plafond de mère »
- Emplois plus précaires pour les femmes après 35 ans : retour sur le marché du travail sur des postes moins qualifiés et moins rémunérateurs (parentalité, reconversion professionnelle)
- Baisse d'activité en fin de carrière pour des femmes qui ont des rôles d'aidantes auprès de leurs parents, beaux-parents.

Salaires annuels bruts en €



Écarts de salaires annuels bruts entre les femmes et les hommes



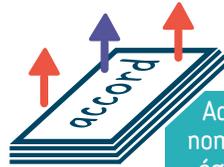
L'ESS N'ÉCHAPPE PAS AUX INÉGALITÉS

Comme le reste de l'économie, l'ESS n'est pas épargnée par les inégalités femmes-hommes : ségrégation des métiers, plafond de verre, temps partiels, inégalités de salaires, etc. En 5 ans, ces enjeux n'ont pas évolué. On notera tout de même qu'une volonté politique forte reste indispensable pour aller vers davantage d'égalité.

Points forts sur lesquels s'appuyer



L'égalité, au centre des valeurs de l'ESS



Accélération du nombre d'accords égalité dans les entreprises de l'ESS



Ex : Mut'elles (Mutualité Française), Coopération'elles (Crédit Coopératif), etc.



Les Pays de la Loire, une région dynamique

Ex : Mise en place d'un plan régional en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et d'un plan d'action régional pour l'entrepreneuriat des femmes dans les Pays de la Loire, des réseaux locaux de femmes, des événements, etc.

Des enjeux spécifiques

 Renforcer la place des femmes dans les instances de gouvernance

Valoriser  les métiers dits « féminins »

 Accompagner l'entrepreneuriat des femmes dans l'ESS

Favoriser  un emploi durable pour toutes et tous

50♀/50♂

Objectif 50/50

ZOOM SUR LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CENTRES D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF) DES PAYS DE LA LOIRE

La FR-CIDFF des Pays de la Loire, adhérente à la CRESS des Pays de la Loire, a pour mission de coordonner les 5 CIDFF de la Région afin de promouvoir et développer leur dimension régionale, en intégrant les spécificités des territoires. Elle s'associe et contribue ainsi à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Elle a pour missions :

- D'être actrice des projets régionaux, y représenter les CIDFF de la région et faire valoir son rôle d'expertise dans ces domaines.
- De coordonner ces projets avec les CIDFF de la région en s'attachant à chaque réalité économique et sociale de bassin, en lien avec les politiques départementales et locales.
- De décliner sur la région les orientations retenues par la fédération des CIDFF ainsi que les conventions nationales de partenariat.

Plus d'informations sur son site Internet : <https://paysdelaloire-fr.cidff.info/>

LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'organisation du réseau s'articule autour de l'**observatoire national de l'ESS**, animé par ESS France, et les **observatoires régionaux de l'ESS**, portés dans les territoires par les CRESS.

Le réseau des observatoires de l'ESS a pour **mission légale** de contribuer « à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire », ainsi que de « tenir à jour et assurer la

publication de la liste des entreprises de l'économie sociale et solidaire » (article 6 de la loi du 31 juillet 2014). Ce travail de production de données sert à renforcer la connaissance de l'ESS, à souligner l'importance de son rôle dans l'économie et les territoires, et à outiller les acteurs qui concourent à son développement et à sa promotion (entreprises de l'ESS, porteurs et porteuses de projet, collectivités locales, services de l'Etat, grand public).

Sources : Observatoire de l'ESS - CRESS des Pays de la Loire, d'après INSEE, FLORES et DSN 2015 et 2019



Directeur de la publication :
Gilles CAVÉ

Comité de rédaction :
Karine FENIES-DUPONT
Anne LE POCHAT
Marie TEYSSIER

Vous pouvez retrouver les publications de l'Observatoire sur le site de la CRESS :
www.cress-pdl.org rubrique
« L'ESS en Pays de la Loire »